



## CONSEIL DES PRESIDENTS DE CLUBS

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

Une de nos orientations majeures, lors de notre campagne électorale pour l'élection du Comité Directeur 2024/2028, était de placer l'intérêt de nos clubs au cœur de notre activité, et donc de créer un lien plus direct, d'avoir plus de proximité et une écoute régulière avec les clubs. Un conseil des présidents de clubs sera donc institué dans le District des Ardennes de football.

Il doit jouer un rôle majeur dans cette optique. Il doit éclairer, guider notre action et nous donner les orientations et souhaitons que ce Conseil soit un vrai relais entre les clubs et le Comité Directeur.

Être force de proposition pour servir les intérêts du football départemental aux côtés de l'équipe dirigeante, émettre un avis sur les propositions de modifications des textes réglementaires du District, se saisir de tout sujet pouvant permettre d'améliorer, de simplifier les relations entre les clubs et notre District sont ses missions principales. Il peut bien sûr traiter tout sujet dont il souhaite se saisir de sa propre initiative.

Ce Conseil permettra de mieux nous faire connaître auprès des clubs, et est un pas important dans le lien que l'on doit tisser avec vous, les Présidents de clubs.

Les Présidents de clubs qui souhaitent être candidats ont jusqu'au 15 Avril 2025 pour faire acte de candidature à l'aide du formulaire « acte de candidature » et le retourner par mail à [direction@districtfoot08.fff.fr](mailto:direction@districtfoot08.fff.fr)





## **CRÉATION DU CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE CLUBS**

### **Objectifs**

- Favoriser et faciliter le dialogue entre le Comité Directeur du District et les Présidents des clubs
- Permettre aux Présidents des clubs Ardennais de proposer et de présenter des idées au Comité Directeur du District pour développer et améliorer le fonctionnement du football ardennais

### **Missions**

- Emet un avis sur les propositions de modifications des textes réglementaires du District
- Permettre d'améliorer et de simplifier les relations entre les clubs et le District
- Traite tout sujet dont il souhaite se saisir après avis au président du District

### **Composition**

- Il est composé de 14 membres, présidents de clubs ou membre du bureau, suivant une répartition de niveaux et une représentation des clubs du Département

#### **Pour les clubs Seniors Masculins :**

3 représentants des clubs de N3, R1, R2, R3  
6 représentants des clubs de D1, D2, D3, D4

#### **Pour les clubs Seniors Féminins :**

2 représentants des clubs de District ou Ligue

#### **Pour les clubs Futsal :**

1 représentant des clubs de District et Ligue

#### **Pour les clubs Vétérans :**

2 représentants des clubs de District

### **Fonctionnement**

- Le président du conseil sera élu par les membres présents lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, il sera assisté d'un vice –président et nommer s'il le souhaite un secrétaire



- Le conseil des présidents de clubs se réunit 3 à 4 fois dans la saison avec la présence d'un membre du bureau du Comité Directeur
- Le conseil peut inviter à ses séances toutes personnes dont il souhaiterait profiter de leurs expériences,
- Avoir un contact avec les clubs
- Aller également à la rencontre des clubs sur le terrain lors de matchs ou d'animations
- Inviter le Président du Conseil aux Comités Directeur du District pour échanger sur les retours des clubs

#### **Rôle du Conseil :**

- Être l'interlocuteur privilégié et le relais des Clubs Ardennais auprès du Président et du Comité Directeur du District,
- Permettre à chaque club d'identifier un interlocuteur du Comité Directeur du District pour l'assister au quotidien, l'orienter et l'entendre



## ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (e) .....

Licence n° .....

Président du club : .....

Déclare faire acte de candidature au Conseil des Présidents du District des Ardennes de Football pour la saison 2025-2026

Candidate au titre de (cocher la case correspondante, choix unique) :

- Représentant des clubs Seniors Masculin N3, R1, R2, R3
- Représentant des clubs Seniors Masculin D1, D2, D3, D4
- Représentant des clubs Seniors Féminines
- Représentant des clubs Seniors Futsal
- Représentant des clubs Vétérans

A ..... le .....

Signature :

Formulaire à retourner par mail à [direction@districtfoot08.fff.fr](mailto:direction@districtfoot08.fff.fr) pour le 15 Avril au plus tard